



KAURI

G A R A N T I E I N T E R N A T I O N A L E

La garantie internationale mentionnée ci-dessous s'applique à toutes les montres KAURI présentées en vue d'une réparation. Votre montre KAURI est garantie, sous réserve des exclusions mentionnées ci-dessous, pour une durée de 24 mois à partir de la date d'achat. Tout service, réparation ou autre intervention sur la montre qui n'auront pas été effectuées par le service après-vente KAURI rendra caduque la garantie internationale.

Sont expressément exclus de la garantie internationale:

- < L'usure normale et le vieillissement de la montre (par ex. les rayures, l'altération de la couleur et/ou du matériau des bracelets cuirs).
- < Une utilisation inappropriée ou abusive de la montre (comme les chocs, écrasements, mauvais repositionnement de la couronne...), une exposition à de forts champs magnétiques et à des températures élevées.
- < La perte d'étanchéité au-delà de 24 mois après la date d'achat.
- < Les bracelets en cuir.
- < Les montres dont les numéros d'identification auraient été volontairement effacés.
- < Les montres qui ont été volées ou perdues.

Produits nocifs

Évitez le contact direct avec les solvants, les détergents, les parfums, les produits cosmétiques, etc. : ils peuvent endommager le bracelet, le boîtier ou les joints.

Acier inoxydable 316L

Pour la fabrication des composants en acier, KAURI a sélectionné un acier inoxydable de très haute qualité. Un acier biocompatible au poli incomparable utilisé dans le domaine médical pour la fabrication d'implants.

Étanchéité

Résistance à l'eau pour l'usage quotidien (jusqu'à 3 ATM) signifie que la montre est étanche pour les accidents d'éclaboussure occasionnels.

Nous vous conseillons cependant d'exposer le moins possible votre montre à l'eau. Ceci afin de préserver son boîtier en bois ainsi que son bracelet en cuir. Il est recommandé de faire tester l'étanchéité de sa montre chaque année.

Boîtier bois

La couleur du bois peut être amenée à varier légèrement au cours de temps. Le bois se patine en fonction des conditions dans laquelle la montre évolue.

Il est recommandé d'huiler le bois tous les 4 ans. Veuillez toutefois noter qu'en fonction du climat et des conditions d'utilisation de la montre, cet intervalle peut être réduit ou rallongé.

Services

Comme tout instrument de haute précision, il est recommandé de faire contrôler votre montre tous les 4 ans par un centre de service KAURI agréé. Veuillez toutefois noter qu'en fonction du climat et des conditions d'utilisation de la montre, cet intervalle peut être réduit. Pour bénéficier d'un service d'entretien irréprochable et que la garantie reste valable, adressez-vous toujours au centre de service KAURI agréé.

La présente garantie est valable uniquement si la montre a été achetée directement chez KAURI ou auprès d'un distributeur agréé KAURI. Le certificat d'authenticité est indispensable pour bénéficier des prestations de la garantie (à conserver donc soigneusement). La garantie internationale n'affecte en aucun cas les droits des consommateurs reconnus légalement par la législation applicable dans le pays dans lequel le produit a été acheté.

Pour tout service couvert par la garantie, veuillez prendre contact à l'aide du formulaire de contact présent dans l'onglet contact du site internet.